



Paris, le 10 janvier 2018

Régis METZGER
Arnaud MALAISÉ
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

A l'issue de la parution des résultats de l'enquête PIRLS, vous avez rendu public votre projet « maîtriser le français, une exigence pour la réussite de tous ». Nous ne pouvons que déplorer que des décisions qui concernent les élèves et la profession enseignante ne fassent l'objet d'aucune consultation préalable.

Ainsi, nous sommes surpris d'apprendre qu'une évaluation mi-CP va être mise en place à titre expérimental en janvier 2018 dans toutes les écoles de l'éducation prioritaire avant une généralisation à l'ensemble du territoire. Cette annonce n'a été précédée d'aucun temps de concertation ce qui est d'autant plus étonnant qu'il avait été convenu lors de la présentation des évaluations CP par votre ministère le 28 août dernier, que le comité de suivi des programmes serait chargé d'établir un bilan et de proposer des possibilités d'évolutions de ces évaluations.

Lors de la réunion d'information concernant le contenu de ces évaluations, nous vous avons fait part des nombreux écueils tant sur le fond (dominance des compétences grapho-phonologiques) que sur la forme (prégnance des exercices « papier crayon » en contradiction avec les programmes de 2015 pour le cycle I), ainsi que de leur caractère anxiogène pour les élèves et les familles. Vous aviez tenu compte pour partie de ces remarques. Aussi, il nous semble indispensable de ne pas réitérer les mêmes erreurs et de prendre le temps de dialoguer avec les représentants des personnels, afin de tenir compte des remontées de terrain sur la pertinence d'une évaluation supplémentaire sur l'année du CP.

Nous nous questionnons sur le contenu et la finalité de ces évaluations.

Pour le SNUipp-FSU, les évaluations doivent être d'abord un outil au service des apprentissages, de la réussite des élèves et faire l'objet d'une appropriation et d'une élaboration collective par les équipes enseignantes.

Enfin, nous sommes toujours en attente de l'évaluation du dispositif plus de maîtres que de classes que vous avez annoncée. Le SNUipp-FSU vous demande de ne procéder à aucune fermeture de ces postes, au regard de cet engagement. Une comparaison sérieuse avec les effets des CP à douze doit se construire sur plusieurs années pour mesurer l'impact sur les apprentissages mais aussi sur l'autonomie, l'estime de soi et sur la pérennité des effets de ces dispositifs.

Dans l'attente de votre réponse sur un temps de concertation, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Co-secrétariat,
Francette POPINEAU

